

## Rapport sur l'examen professionnel d'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> classe session 2014

Le centre de Gestion de l'Eure est chargé de l'organisation de l'examen professionnel d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe pour le compte des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

### Les dates d'inscription à l'examen professionnel d' Animateur Principal de 1<sup>ère</sup> classe

Retrait des dossiers : du 6 mai 2014 au 28 mai 2014

Date limite de dépôt des dossiers : le 5 juin 2014

Date des épreuves d'admissibilité : le 18 septembre 2014

Nombre de dossiers reçus :	7	dossiers			
Nombre de candidats admis à concourir :	6	candidats			
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite :	5	candidats	soit :	83.33%	des candidats admis à concourir
Nombre de candidats absents à l'épreuve écrite :	1	candidats	soit :	16.67%	des candidats admis à concourir
Nombres de candidats ayant demandé un aménagement d'épreuve	0	candidat a demandé un aménagement d'épreuve			
		<b>Nature de l'aménagement :</b> Néant			

**Le jury** s'est réuni le **21 NOVEMBRE 2014** au CENTRE DE GESTION 27 à **9 heures 30** pour statuer sur les candidats autorisés à passer l'épreuve orale.

Seuls sont autorisés à passer l'épreuve orale, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

Tous les candidats ont respecté les consignes en ce qui concerne la rédaction des copies. (Aucun signe distinctif n'a été remarqué)

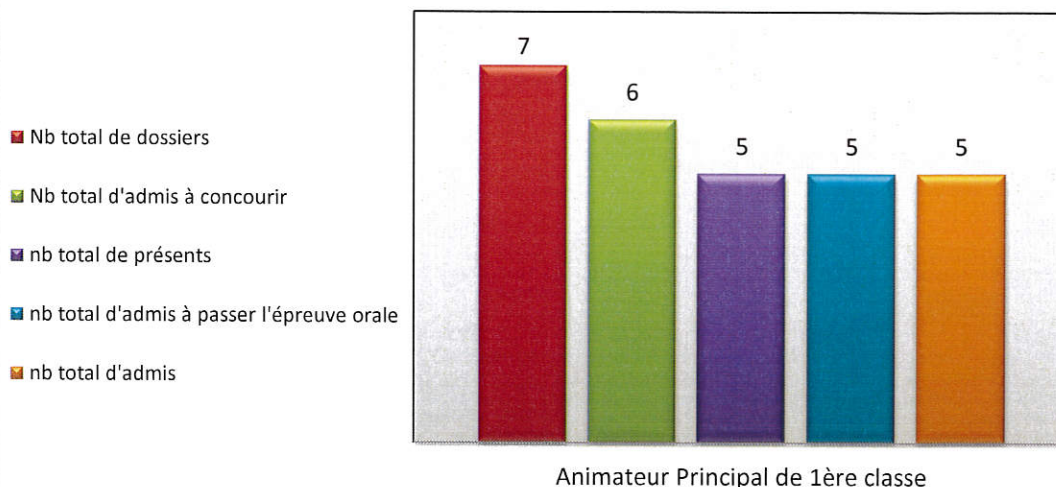
Le jury a déclaré **5 candidats admis** à passer l'épreuve orale.

Les candidats déclarés admissibles ont passé l'épreuve orale d'admission le 8 décembre 2014.

**Le jury d'admission** s'est réuni le **8 janvier 2015** au CENTRE DE GESTION 27 à **12 Heures 30**

Ce jury a déclaré **5 candidats admis** à l'examen professionnel d'Animateur Principal de 1<sup>ère</sup> classe à l'issue des épreuves écrite, orale.

### PHOTOGRAPHIE GENERALE SUR L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE 2014



**TABLEAU RECAPITULATIF :**

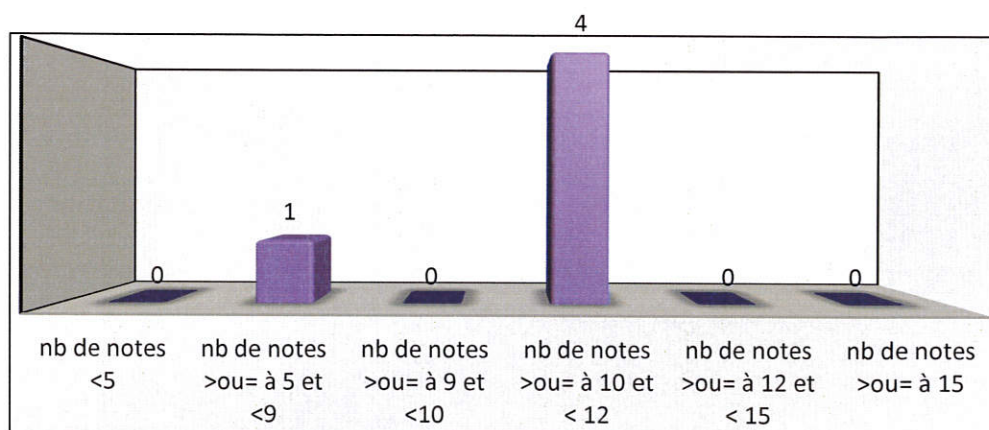
**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE – SESSION 2014**

**QUELQUES CHIFFRES SUITE A L'EPREUVE ECRITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 2014**

	Nb de candidats inscrits	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve écrite	Moyenne générale des candidats, après l'épreuve écrite	A été déclaré admissible, par le jury, tous les candidats ayant reçu une note >ou = à :	Nb de candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale (jury du 21/11/2014)	Taux concernant les candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale par rapport aux nb de candidats admis à concourir
Examen Prof. d'Animateur principal de 1ère classe  (Première organisation)	7	6	1	5	16.67%	83.33%	Note assortie de propositions : <b>11.00/5.00</b>	<b>9.70/20</b>	<b>5.00/20</b>	5	83.33%

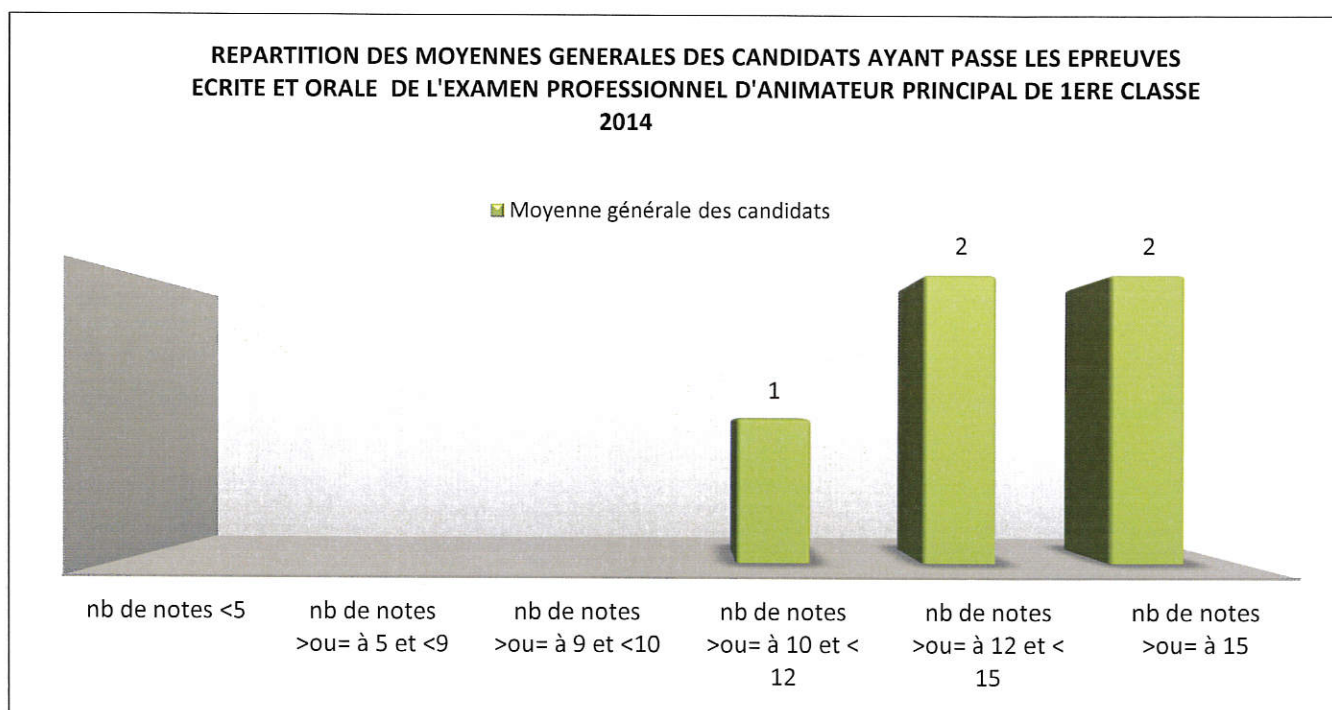
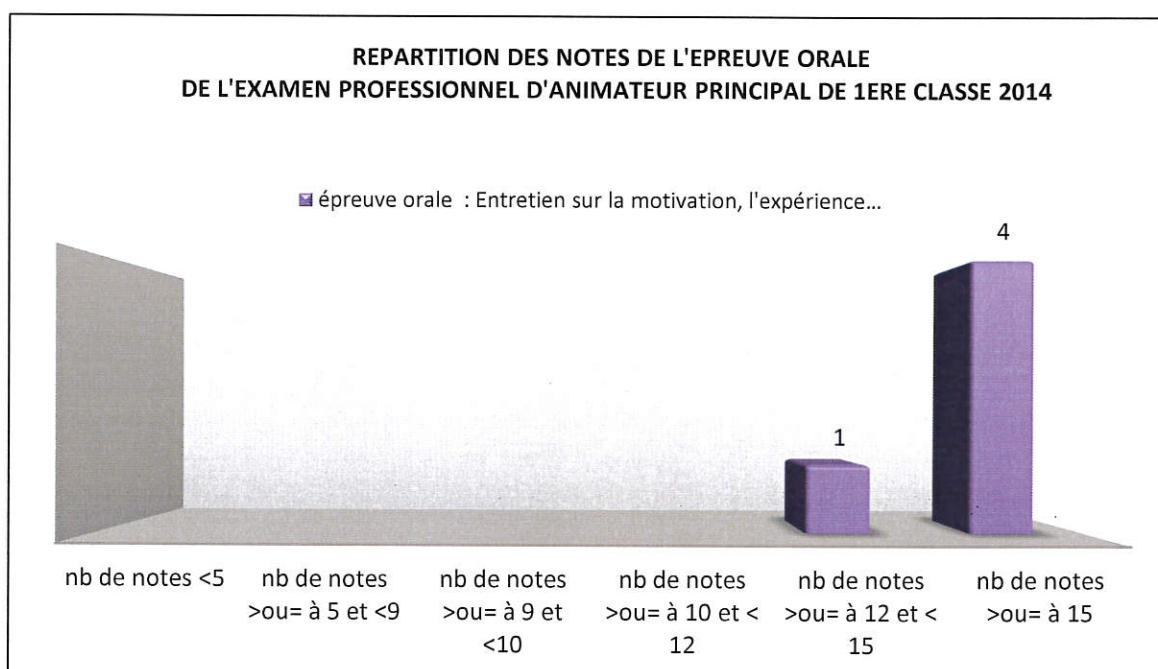
**REPARTITION DES NOTES DE L'EPREUVE ECRITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 2014**

■ NOTE ADMINISTRATIVE ASSORTIE DE PROPOSITIONS



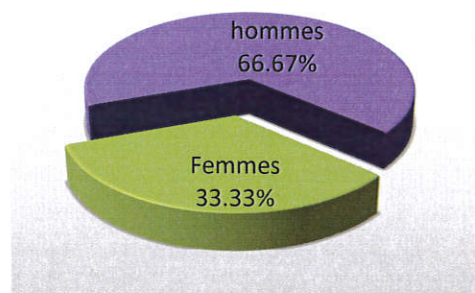
## QUELQUES CHIFFRES SUITE A L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE 2014

	Nb de candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale  (jury du 21/11/2014)	Nb de candidats présents à l'épreuve orale	Note la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve orale	Moyenne générale de l'épreuve orale	Moyenne générale sur 20 de tous les candidats présents aux épreuves (épreuves écrite + orale) (en tenant compte des coefficients de chaque épreuve)	Moyenne générale la plus haute et la plus basse sur 20	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20	Nb de candidats déclarés admis  (jury du 8/01/2015)	Seuil d'admission par le jury :
<b>Animateur Principal de 1ère classe</b>	5	5	Entretien (motivation, aptitude...) : <b>18.00/14.50</b>	Entretien (motivation, aptitude...) : <b>16.10/20</b>	<b>13.96/20</b>	<b>15.67 / 11.33</b>	5 SUR 5	<b>5</b>	11.33/20

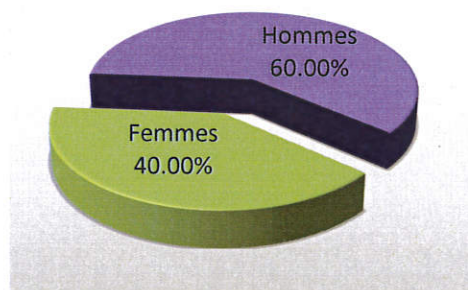


## Photographie sur le profil des candidats :

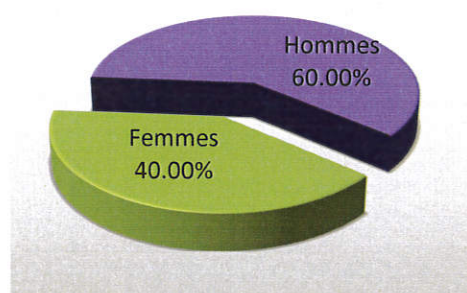
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS A  
CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL  
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 2014

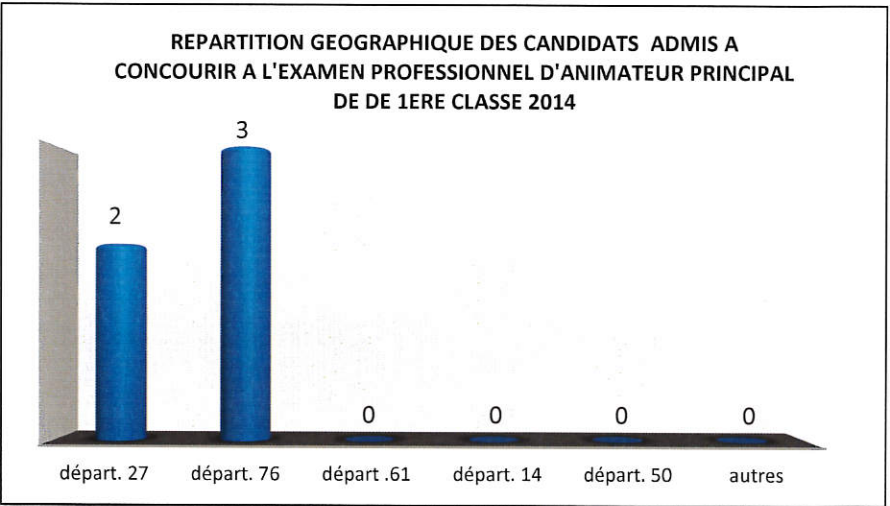
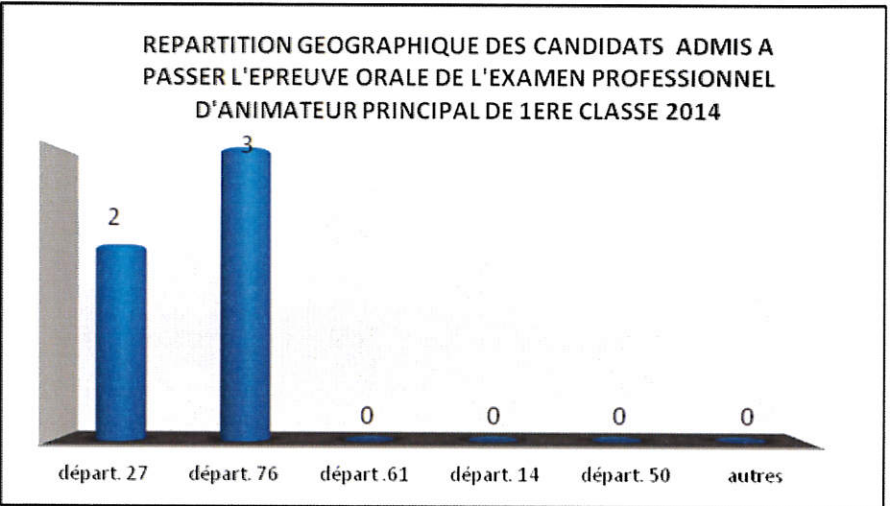
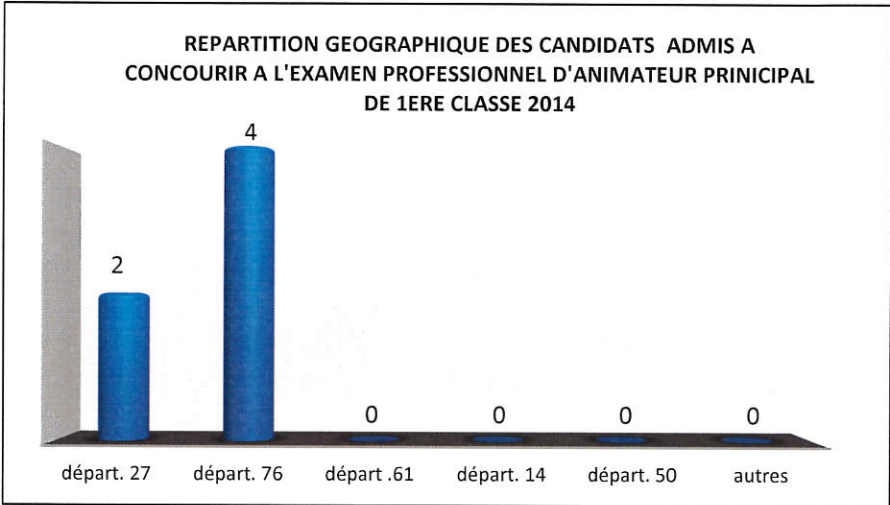


REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS A  
PASSER L'EPREUVE ORALE DE L'EXAMEN  
PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE  
CLASSE 2014



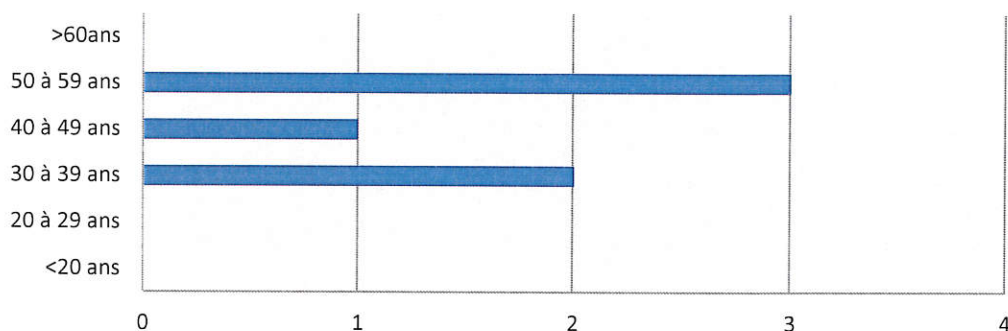
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS DECLARES  
ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR  
PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 2014





## REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS A CONCOURIR DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE 2014

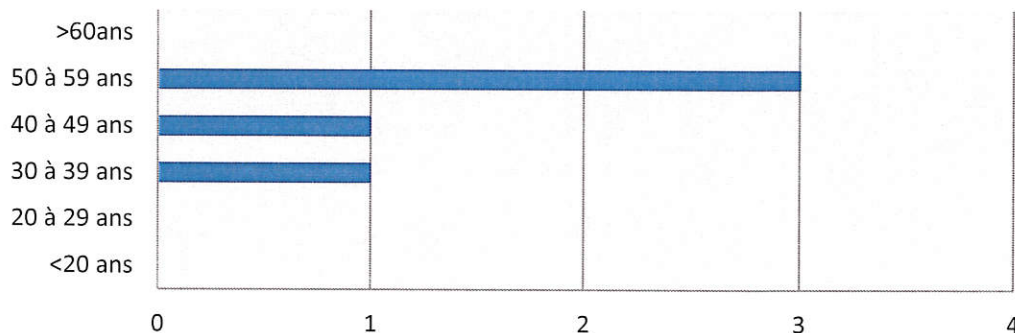


	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
■ Nb de candidats par tranche d'âge	0	0	2	1	3	0

Moyenne d'âge des candidats admis à concourir : 45.83 ans

## REPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE 2014

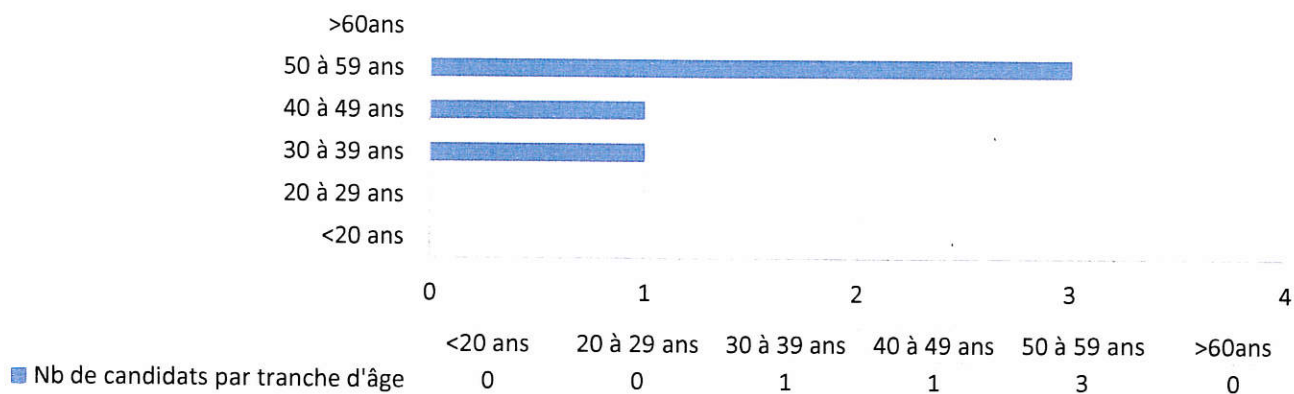


	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
■ Nb de candidats par tranche d'âge	0	0	1	1	3	0

Moyenne d'âge des candidats admis à passer l'épreuve orale : 47.40 ans

## REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR TRANCHE D'AGE

### REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE 2014



Moyenne d'âge des candidats admis à passer l'épreuve orale : 47.40 ans

Evreux, le 8 janvier 2015

Le Président du Jury

Pascal LEHONGRE